

Communiqué TPLM- Vie culturelle à l'arrêt : les professionnels de la musique inquiets d'un lendemain sans fin

**-TOUS-
POUR LA
MUSIQUE**

A l'aube de ce second confinement, la filière musicale, profondément meurtrie par la crise, subit un empêchement total de son activité.

L'interdiction des ventes physiques de biens culturels aggrave une situation déjà dramatique, à un moment clé de l'année, où 40 % du chiffre d'affaires des ventes physiques de musique sont réalisés.

Les spectacles et concerts de plus de 1 000 places et ceux à jauges debout sont à l'arrêt depuis plus de huit mois désormais. Si les professionnels, en toute responsabilité, s'étaient équipés, organisés et adaptés aux nouvelles conditions d'accueil du public, puis aux horaires liés aux couvre-feux, permettant aux artistes de renouer timidement avec la scène et leur public, ils sont contraints de baisser le rideau, à nouveau. Derrière l'arrêt de ces spectacles, c'est toute la chaîne des métiers qui est lourdement impactée.

Les professionnels de la musique, réunis au sein de l'association Tous Pour la Musique, formulent aujourd'hui plusieurs vœux à destination des pouvoirs publics, afin d'obtenir enfin de la visibilité au cœur de ce jour sans fin :

La confirmation d'une réouverture simultanée des librairies, des disquaires, de tous les espaces de vente de biens culturels, y compris des rayons culturels à l'intérieur des grandes surfaces, des magasins de musique et ateliers de lutherie, à l'occasion du réexamen de la situation prévue par le Gouvernement, dans le respect de consignes sanitaires les plus strictes.

La garantie que tous les professionnels de la filière musicale puissent bénéficier de l'activité partielle aux conditions actuelles à taux plein, y compris les festivals ou les producteurs de

spectacles qui ne sont pas directement concernés par des fermetures administratives mais très directement impactés par celles-ci.

Cette garantie doit s'étendre au-delà du 31 décembre, eu égard à la situation actuelle qui ne permettra pas une reprise normale de l'activité au début de l'année 2021.

La prolongation de l'année blanche des intermittents du spectacle jusqu'à un an après la fin de l'ensemble des décisions administratives et sanitaires, empêchant les artistes de se produire sur scène.

La réouverture du fonds de solidarité dans son volet 1 pour tous les travailleurs indépendants, et ce de façon rétroactive et la prorogation du fond de solidarité à destination des auteurs, des compositeurs et des éditeurs de musique jusqu'à la fin de l'été 2021 ;

La poursuite du fonds de compensation des pertes de billetterie pour les spectacles qui auront lieu lors du premier semestre 2021 ;

Le renforcement des moyens dédiés au fonds de sauvegarde du spectacle vivant au CNM, dans un double objectif :

- soutenir l'ensemble des entreprises dont l'activité est à l'arrêt et qui subissent de lourdes pertes ;
- le déployer en direction des artistes-interprètes, des auteurs et des compositeurs qui subissent très concrètement les conséquences économiques et sociales de cette crise et qui ont besoin de moyens pour pouvoir continuer à travailler, créer des œuvres, tourner ou enregistrer.

Enfin, le comité interministériel doit fournir une réponse aux propositions de protocoles sanitaires permettant une réouverture des lieux formulées par le secteur du spectacle vivant, et soumises à plusieurs reprises au gouvernement.

Pour que les artistes, les festivals, les producteurs de spectacles, les entrepreneurs de tournées, les diffuseurs, les auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, les techniciens, les salles de concerts, les producteurs phonographiques, les managers, les prestataires techniques, les disquaires, les professionnels de la facture instrumentale, les enseignants et les personnels des Conservatoires de musique, les bookers, les attachés de presse et tous les professionnels de la musique ne vivent pas un lendemain sans fin, préparons dès aujourd'hui le plan d'action à déclencher immédiatement pour soutenir la reprise future de notre vie musicale, riche de sa diversité.

